



[Communiqués](#)

Air Canada commente l'adoption par le gouvernement fédéral de modifications aux règles de capitalisation de ses régimes de retraite

MONTREAL, le 24 juill. /CNW Telbec/ - Le ministre des Finances a informé Air Canada en début de journée de l'approbation d'un règlement modifiant les obligations de la Société en matière de capitalisation de ses régimes de retraite en vue de l'instauration d'un moratoire de 21 mois sur les cotisations au titre des services passés et l'établissement d'un montant fixe pour les cotisations de 2011 à 2013. Cette étape fait suite à la ratification d'accords par les cinq syndicats canadiens de la Société ainsi qu'à l'achèvement d'un processus de consultation avec ses retraités, ses cadres et son personnel de soutien administratif et technique relativement à la modification des règles sur la capitalisation des régimes de retraite.

"Nous venons de franchir une étape extrêmement importante. Le fait d'avoir trouvé, dans le contexte actuel, une solution à la capitalisation des régimes de retraite qui prévoit le report du financement du déficit représente une réussite remarquable et un grand pas vers la stabilisation de notre entreprise, a déclaré Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada. Compte tenu du resserrement actuel des marchés du crédit, l'obtention de financement additionnel en vue de répondre à nos besoins de liquidités à moyen terme représente notre prochain défi de taille. Si nous y parvenons, nous serons en meilleure position pour faire face au ralentissement économique mondial et à la baisse de rentrées majeure qui en résulte. Une rigoureuse stratégie de réduction des coûts et de nouvelles initiatives de production de rentrées seront essentielles à notre retour à la rentabilité."

La Société a conclu des conventions collectives intégrales d'une durée de 21 mois avec tous ses employés syndiqués au Canada, sans qu'il y ait d'incidence sur les coûts, ainsi que des accords au sujet d'un moratoire sur la capitalisation des régimes de retraite. Les accords demeurent assujettis à la conclusion d'ententes par la Société lui garantissant un financement additionnel d'au moins 600 M\$.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

%SEDAR: 00001324EF c8630

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah (Vancouver), (604) 270-5741; aircanada.com

